

un espace minéral

Site à l'arrière d'un stade d'honneur monumental claironnant les vertus du béton, entre auvent et porte-à-faux exemplaires, la salle communale Chatenoud avait pris, avec les années, du plomb dans l'aile, ternie par l'ombre portée de son aîné ainsi que par des façades devenues fades et austères.

Le pari de l'architecte Catherine Boidevaix a été de rénover et de moderniser ce bâtiment, un vestige des années 1970, sans trahir la filiation historique, sobre et minérale. Pour réussir cette gageure, la professionnelle

a su mixer les ingrédients modernes -une façade composée comme un Mondrian, mettant en œuvre différentes techniques de maîtrise des apports solaires, des taches de couleur rouge osées, des panneaux photovoltaïques en toiture- tout en s'appuyant sur un bâti ancien solide et pérenne -socle en béton, forte voûte cintrée, volume efficace-... Ainsi prise en compte, sans faux-semblants, la halle des sports assume à nouveau pleinement sa fonction d'accueil et de vitrine confortable du sport annécien.

mots clés

architecture
béton - bois
détail - couleurs
développement durable
équipement public
lumière
réhabilitation et restructuration
sportif - technique

adresse

Boulevard du Fier
74000 Annecy

ANNECY

AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE LA SALLE CHATENOUD À ANNECY

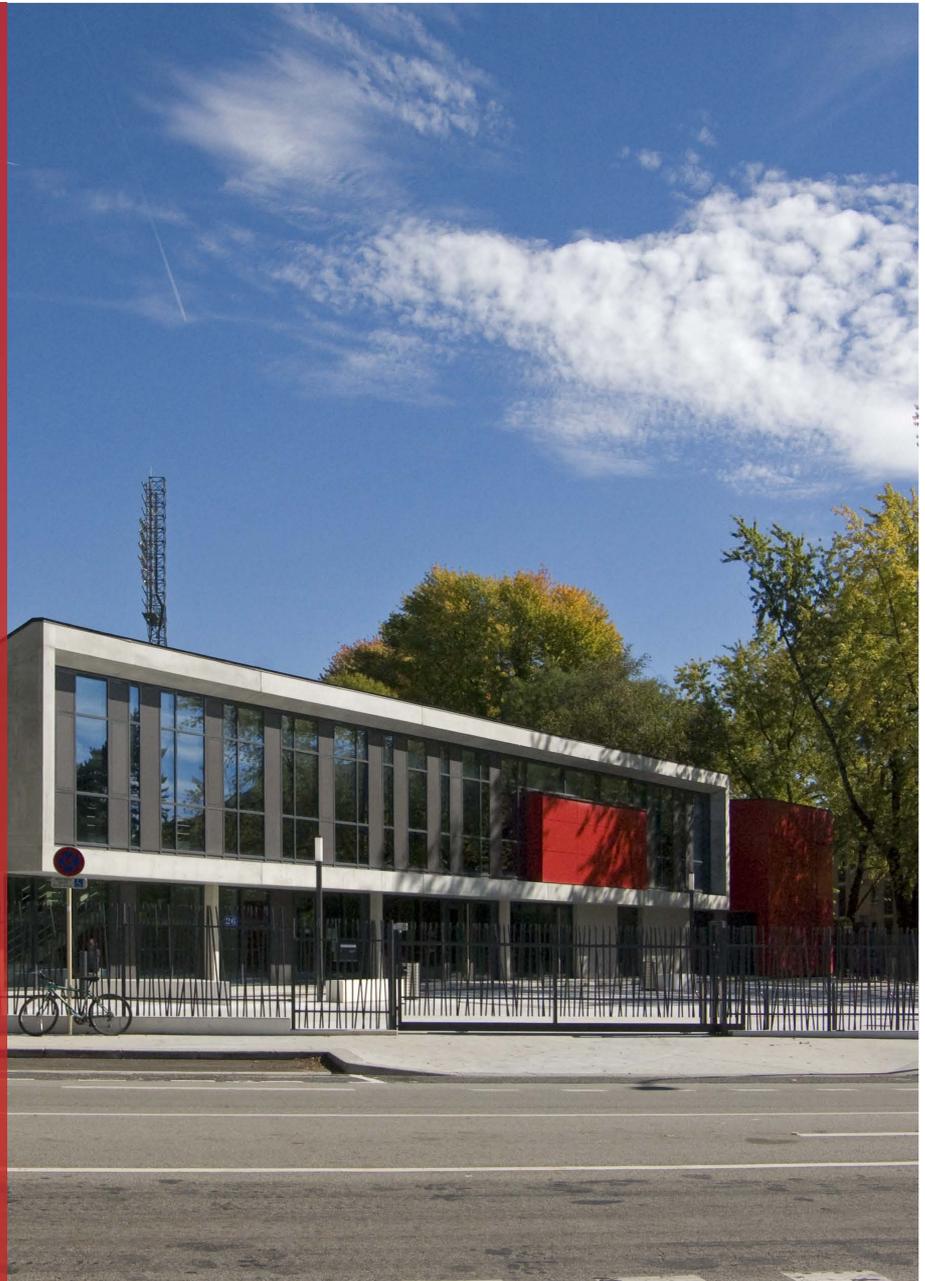
MAÎTRE D'OUVRAGE
VILLE D'ANNECY

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CATHERINE BOIDEVAIX - ARCHITECTE
ÉCONOMISTE - OPUS INGÉNIERIE -
PASCAL GUILLOT
BET STRUCTURE - PLANTIER SARL
BET FLUIDES - BRIÈRE
BET ACOUSTIQUE - INGÉNIERIE ACOUSTIQUE

SHON : 1640 m²
SHOB : 2138 m²

COÛT DES TRAVAUX
2 239 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JUIN 2008
LIVRAISON : JUILLET 2009
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2009



Une restructuration lourde

Construite à l'économie en 1970, la salle Chatenoud ou halle des sports d'Annecy, n'avait subi aucune modification majeure depuis cette date. L'outil, utilisé par les clubs et les scolaires, était donc devenu obsolète et inadapté. Le projet a consisté à redonner une image forte à l'ensemble du bâtiment et à requalifier la salle, tout en limitant l'emprise au sol de l'extension nouvelle.

Le parti pris de l'architecte a été de refonder prioritairement l'ancienne façade principale, ouverte à l'Ouest à l'intersection de la rue du Maréchal Leclerc et du boulevard du Fier. Ce panneau de béton fade et plat a été cassé pour faire place à une nouvelle vitrine épaississant le bâtiment de 3,50 mètres. Un volume conçu comme une séquence rythmique, qui alterne le béton, les vitrages quadrillés de métal et les panneaux de Dampalon rouge, qui signalent les circulations verticales internes ainsi qu'un espace buvette qui fait saillie sur l'extérieur... Outre l'effet d'appel sur la rue, l'alternance des pleins et des vides, des vitres fermées ou ouvrables, permet de gérer les apports de lumière. Voilà pour la forme.

La fonctionnalité à la base du projet

Sur le fond, l'extension apporte un espace d'accueil, des locaux de rangement, une salle de réunion ainsi qu'une salle de handball. Surtout, l'un des faits majeurs de cette réalisation est de résoudre la question de l'accessibilité aux tribunes. Autrefois desservies par la salle de sport, mélangeant athlètes et spectateurs, celles-ci sont aujourd'hui accessibles directement depuis le premier étage via une large déambulation. L'extension a consisté, à l'endroit où tombe l'ancienne toiture, à relever celle-ci dans le sens inverse, selon une forme en V qui amplifie l'espace vers l'extérieur : l'architecture ôte ainsi la sensation de pincement qui aurait pu naître de cet accès en tribune contraint (2,35 m de haut au plus bas). Le spectateur sera donc conquis par la navigation entre les gradins et le déambulatoire, dans lequel s'infiltrent les cubes rouges énoncés en façade. Quant aux anciens gradins, ils sont recyclés sur le côté opposé de la salle.

Au delà des apparences

La restructuration de la halle omnisports a consisté à composer avec le bâti ancien. La surface dédiée aux sportifs a été recouverte de parquet bois, qui résonne avec les façades habillées de tasseaux (recouvrant un isolant phonique) ainsi qu'avec les larges poutres cintrées d'origine. La zone dédiée aux vestiaires a été délimitée et agrandie grâce à un imposant mur-portique en bois isolé phoniquement et bardé de tasseaux. Derrière cette façade, un long couloir bas et étroit dessert les vestiaires, une infirmerie, les sanitaires, le local des arbitres ainsi que les locaux techniques, le tout sur deux étages.

L'ensemble du bâtiment est chauffé par des tubes radiants alimentés au gaz de ville. La commune a par ailleurs choisi, d'insérer des panneaux photovoltaïques souples dans la toiture recouverte pour l'occasion d'une membrane d'étanchéité. La consommation annuelle d'électricité est aujourd'hui compensée par la vente à EDF de l'énergie produite par ce dispositif.

Il a fallu enfin repenser l'enveloppe extérieure. Le ravalement de façade a consisté à recouvrir les soubassements existants en béton par une double peau constituée d'une isolation et de panneaux minéraux, selon diverses teintes de gris. Les parties supérieures ont été traitées en panneaux de polycarbonate venant accrocher la toiture et redonner de l'éclairage à la salle et à l'aire de jeux. La salle Chatenoud assume ainsi parfaitement la filiation minérale du lieu tout en revendiquant une modernité attractive.

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
2 ter, avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



REDACTION : LAURENT GANNAZ - NOVEMBRE 2010
PHOTOGRAPHIES : CAUE DE HAUTE-SAVOIE
CONCEPTION GRAPHIQUE : MARYSE AVRILLON, CAUE DE HAUTE-SAVOIE
MISE EN PAGE : AYMERIC DUTHIEL



1



2



3



4

1 / 7 - La façade alterne vitrages et panneaux de Dampalon rouge

2 - Les panneaux translucides teintent la lumière naturelle

3 / 6 - Une large déambulation dessert désormais les tribunes

4 - La double peau de panneaux minéraux

5 - Le bois apporte chaleur et isolation dans la salle principale



6



5



7